



Ouvertures intempestives de bouches incendie

Durant l'été, des ouvertures intempestives de bouches incendie ont régulièrement lieu, la Ville réagit.

Cette situation ne manque pas d'interpeller bon nombre de riverains qui ne comprennent pas que soit laissé, parfois pendant plusieurs heures, un geyser d'eau s'élever sur plusieurs mètres de hauteur gaspillant ainsi des milliers de m³ d'eau.

Ce qu'il faut savoir

Ces bouches incendie ne sont pas sous la responsabilité des services municipaux, seuls les pompiers et la société Veolia sont autorisés à les ouvrir ou à les fermer. Si l'important gaspillage d'eau interpelle la Municipalité et l'amène à vouloir sensibiliser davantage ceux qui se livrent à ces actes répréhensibles, il faut néanmoins rappeler que cette importante consommation d'eau n'est pas facturée davantage. Le tarif étant forfaitaire sur l'année et compris dans le prix de la location annuelle fait à la société Veolia.

Réactivité de Veolia

Dans les faits, les élus et les services municipaux agissent dès qu'ils sont alertés pour lancer les procédures.

Les délais d'interventions sont longs, les pompiers étant sollicités dans des moments où ils sont mobilisés sur des accidents bien plus importants. Aussi, pour fermer rapidement ces bouches à incendie, il est nécessaire que la société Veolia s'oblige à une plus grande efficacité dans ce domaine.

La Municipalité